

#24

Mai/Juin 2023

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

ROQ'INFO LE MAG



Marcel Laprot
UN ÉTÉ QUI FLEURE
BON LA PROVENCE P.18



Les Issambres - Le Village - La Bouverie
ROQUEBRUNE
SUR ARGENS



APÉRITIF D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

SAMEDI 1^{ER} JUILLET À 11H

Venez partager un apéritif d'accueil en présence de Monsieur le Maire, Jean Cayron et de son Conseil municipal sur la place Perrin, au Village.

Pour participer, merci de bien vouloir confirmer votre présence avant le lundi 19 juin 17h
Par téléphone au 04 94 19 59 59 ou par email, à l'adresse cabinet@mairie-roquebrune-argens.fr

DATES À RETENIR

LUNDI 12 JUIN

**CRÉATION DU 10^E PARC
NATUREL RÉGIONAL
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR**

MARDI 20 JUIN - 18H

BILAN DE MI-MANDAT
Espace Robert Manuel

VENREDI 7 JUILLET - 11H30

**INAUGURATION
DES AMÉNAGEMENTS
AUTOUR DU
LAC DE L'ARÉNA**
Sur place

**Magazine
d'information
de la Ville de
Roquebrune-sur-
Argens**

Hôtel de Ville
« Roq'Info - le
Mag », Service
Communication,
83520

Roquebrune-
sur-Argens
04 94 19 59 59
roquebrune.com

Éditeur :

Ville de
Roquebrune-sur-
Argens

**Directeur de la
publication :**

Jean Cayron

Conception :

Service
Communication,
communication@
mairie-
roquebrune-
argens.fr

Impression :

IAPCA (Groupe
Riccobono) -
Impression sur
papier recyclé,
encre végétale

**Dépôt légal à
parution :**

ISSN 1629-0690

Tirage :

15000 exemplaires



ÉDITO

**Chers Roquebrunois, chères Roquebrunoises
de tous quartiers, Chers Amis,**

Ce printemps 2023 nous rapproche d'une étape importante de notre vie municipale qui sera le bilan de mi-mandat.

J'aurai l'occasion de vous le présenter en détails très prochainement lors d'une réunion publique dédiée. Mais d'ores et déjà, la ligne de notre action se vérifie de manière encore plus précise avec la présentation du Compte Administratif, exercice budgétaire annuel qui confirme la réalisation d'un de nos engagements de campagne fort, à savoir, assainir les finances municipales et diminuer la dette.

L'engagement est réalisé. À ce jour, les finances, sous contrôle, permettent de poursuivre une programmation d'investissements ambitieuse tout en ayant baissé drastiquement la dette. Et pourtant, le contexte n'était pas des plus propices à ce type de succès dans une période d'inflation historique qui voit l'augmentation de tous les coûts de gestion.

Mais avec beaucoup de détermination, il est parfois possible de faire bouger les lignes. Comme pour aller chercher des subventions aux différents niveaux de nos institutions et essayer de compenser les baisses des dotations de fonctionnement.

Grâce aux bonnes relations que nous entretenons avec la Région, le

Département et les services de l'État, Roquebrune peut continuer de profiter de subventions conséquentes à ce niveau (1,9 M€ obtenus en 2022). Pour conforter cette politique, j'ai décidé dernièrement de renforcer le service en charge des demandes de subventions.

D'autre part, après une période chaotique, les relations se normalisent avec l'ECAA, ce qui va se concrétiser par de nouveaux partenariats financiers, comme pour le remplacement de la pelouse du stade du Perrussier.

Car au-delà de l'exercice de pure gestion, l'objectif de tout notre mandat est d'améliorer notre commune et la vie de ses habitants, grands et petits. Voilà un des buts de l'agrandissement de l'école de la Bouverie, initiative dont la finalité, qui est l'amélioration du cadre de vie et d'enseignement, a été reconnue par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Var dans un courrier qu'il m'a adressé.

Redynamiser notre ville et ses quartiers, enfin sainement gérés, créer des conditions de vie optimales, œuvrer pour le bien de tous, voilà ce qui nous motive depuis notre élection et qui nous détermine plus que jamais.

Nous avons du pain sur la planche.

À très bientôt,

Bien amicalement

JEAN CAYRON

L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES SE POURSUIT



Après la présentation du Rapport d'orientation budgétaire, le compte administratif et le budget primitif ont été votés, lors de la séance du conseil municipal du 6 avril.

A mi-parcours de la mandature, l'équipe municipale poursuit sa stratégie d'assainissement des finances communales reposant sur une plus grande rigueur dans la gestion des dépenses de fonctionnement et le désendettement de la commune, sans toutefois augmenter les taux d'imposition.

LA MAJORITÉ GARDE LE CAP

En dépit d'un contexte de crise économique entraînant une spirale inflationniste conséquente, le désendettement se poursuit. Tout en maintenant la réalisation de projets dynamisants inscrits au Plan pluriannuel d'investissement (PPI), grâce à une gestion pertinente, cette année 2022 a vu le taux de l'endettement atteindre les 37,2 millions d'euros, soit le montant espéré initialement pour 2026.

Grâce à cette maîtrise des outils budgétaires, intégrant l'évolution des indices de prix* et des taux d'intérêt, la Ville parvient à tirer son épingle du jeu et à dégager, sur l'année 2022, une épargne brute de 7,9 M€, soit +3,43 % par rapport à 2021 et qui couvre le remboursement du capital de la dette. À noter que l'épargne brute est passée de 6,26 M€ en 2020 à 7,86 M€ en 2022 !

Pour autant, comme annoncé en début de mandature, l'objectif n'est pas de « faire des économies pour faire des économies » mais bel et bien d'assainir les finances municipales et de « réinvestir l'argent public dans des projets d'aménagement et de développement nécessaires à la commune ».

*Pour info, quelques hausses significatives par rapport à 2021 qui impactent les finances communales :

Produits alimentaires : +5,3 %, Combustibles et carburants +45,3 %, électricité, gaz, air conditionné +63,6 %.

PAS DE HAUSSE DE LA FISCALITÉ LOCALE

Cette rigueur nous permet, cette année encore, de ne pas augmenter la part communale des taux de fiscalité, à l'heure où le pouvoir d'achat des Roquebrunois est fortement impacté

par les hausses successives des coûts de la vie courante, liées, en partie, à notre forte dépendance aux importations énergétiques associée à une évolution significative des taux d'intérêt. Les taux sont donc fixés comme suit :

- ▶ Taxe foncière sur les propriétés bâties 39,65 %,
- ▶ Taxe foncière sur les propriétés non bâties 55,84 %,
- ▶ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale 14,44 %.

CHARGES DE PERSONNEL : DÉPRÉCARISATION

Les charges de personnel restent un facteur important dans le budget d'une collectivité. Aussi contrôlées soient-elles, elles fluctuent néanmoins en fonction des mesures et des décisions gouvernementales. Si une hausse de 7,07 % est à noter par rapport à 2021, il est important de préciser les facteurs qui motivent cette augmentation :

- ▶ La déprécarisation de contrats horaires et des contractuels : une volonté politique forte pour mettre un terme, progressivement aux trop nombreux contrats précaires existants, sans perspective d'embellie jusqu'alors.
- ▶ La hausse du point d'indice de 3,5 % décidée par l'État.
- ▶ Les hausses successives du SMIC (+0,9 % janvier, +2,65 % mai et +2,01 % août)...

RECHERCHE ACTIVE DE SUBVENTIONS

La commune, afin de réaliser au mieux son programme d'investissement, a impulsé une démarche très dynamique en matière de recherche de subventions. Démarche couronnée de succès puisqu'en 2022, 1,9 M€ ont été obtenus.

Des chiffres qui confirment ainsi la mise en œuvre, d'une gestion rigoureuse et transparente. Les grands projets, pour leur part, à l'image du groupe scolaire de la Bouverie, la Maison des Terroirs, l'aménagement du lac de l'Aréna, la désimperméabilisation des sols, la création de parkings... entrent dans leur phase de concrétisation.

« UNE SITUATION SAINTE ET UN CAP MAINTENU »



À l'issue du vote du budget primitif 2023, Monsieur le Maire, Jean Cayron, a tenu à apporter un éclairage et une vision politique claire, à la fois sur les bons résultats financiers et sur les objectifs à atteindre.

À mi-mandat, la situation est saine et l'avenir s'annonce sous les meilleurs auspices.

« Le constat budgétaire est plus que positif. Il y a une évolution de l'excédent de fonctionnement malgré le contexte national actuel, malgré la hausse réglementaire en matière de revalorisation salariale et surtout la diminution des contrats précaires (36 agents concernés actuellement).

Le Plan Pluriannuel d'Investissement a été actualisé avec l'intégration de nouveaux projets et une enveloppe budgétaire plus importante ; le désendettement de la commune est conséquent, et je le rappelle, nous n'aurons pas recours à l'emprunt en 2023.

Nous avons aussi fait le choix de ne pas augmenter les taxes locales non plus. Pour autant, nous avons revu à la hausse des subventions de + de 35 673 € soit 8 % d'augmentation, par rapport à 2016 ».

Des mesures fortes qui permettent, parallèlement, de poursuivre le cap fixé depuis 2020.

« Je tiens à rappeler que nos objectifs du début de mandat sont respectés. Nous nous étions fixés de faire baisser la dette en la fixant à 33 M€ en fin de mandat.

Aujourd'hui à mi-mandat seulement, nous y parvenons tout en ayant un programme d'investissement conséquent. L'objectif est là aussi atteint.

Les bons résultats sont la conséquence du travail bien mené par les services et mon équipe.

Le PPI reflète la dynamique des investissements engagés par l'équipe. Nous n'empruntons pas et en même temps, nous ne vendons pas les « bijoux de famille » pour boucler le budget.

Plus d'investissement, moins d'endettement, pas d'augmentation de la fiscalité et des résultats qui augmentent. Nous pouvons tous être fiers de notre bilan ! »

QUELQUES CHIFFRES

41 530 136 €

En section de fonctionnement

20 213 899 €

En section d'investissement

+ 5,20 %

Les recettes réelles de fonctionnement par rapport à 2022.

616 409 €

L'épargne brute prévisionnelle

10 983 445 €

L'autofinancement prévisionnel qui permettra de couvrir le remboursement en capital de la dette fixé à 4,250 M€.

10,8 M€

Le désendettement de la collectivité au 31 décembre 2023 par rapport à la situation trouvée en 2020.

6 108 315 €

Le montant des projets prévus au Plan Pluriannuel d'investissement.

EN 2023, AUCUN RECOURS À L'EMPRUNT !



EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DE LA BOUVERIE L'ÉDUCATION NATIONALE FAVORABLE

Faire du qualitatif dans un environnement végétalisé au cœur d'un quartier arboré et doté de jeux et loisirs à proximité immédiate de l'école. C'est la feuille de route élaborée depuis le début de la mandature.

Optimiser l'espace, agrandir la superficie des classes, des cours de récréation, développer les espaces de périscolaire, de bibliothèques, de temps calme, reconfigurer le réfectoire pour permettre aux enfants de manger dans des délais plus raisonnables, évolution des crèches... Le projet d'extension du groupe scolaire de la Bouverie a pour seul objectif d'œuvrer pour le bien-être de nos enfants. Lors de la séance du Conseil municipal du 6 Avril, le Maire, Jean Cayron, n'a pas manqué de rappeler, chiffres de l'Éducation Nationale utilisés pour les documents de préparation de la carte scolaire à l'appui, que les effectifs demeurent stables. Et « *le Plan Local d'Urbanisme récemment adopté ne permet pas l'implantation de programmes immobiliers, donc d'arrivées massives* ».

« AUCUNE HAUSSE IMPORTANTE NE SE DESSINE »

Pas d'augmentation faramineuse donc, et un soutien sans faille des Services de l'Éducation Nationale, quoi qu'en disent certains. En atteste d'ailleurs un courrier du Directeur académique des services de l'Éducation Nationale du Var (DASEN), adressé au Maire et daté du 28 Mars 2023.

Lequel assure avoir « *pu constater que le projet présenté porte une volonté d'évolution positive des conditions de travail et d'apprentissage tant pour les élèves accueillis que pour les personnels* ».

Et de poursuivre : « *J'ai effectivement perçu que vous partagez ma volonté et ma vigilance quant à un nombre de classes qui doit rester maîtrisé sur chacune des deux implantations proches mais distinctes. De plus, cette perspective se place dans un contexte de démographie scolaire pour laquelle aucune hausse importante ne se dessine* ».

C'est donc bien en totale transparence et en étroite concertation avec tous les partenaires que le projet du groupe scolaire se dessine, dans l'intérêt de l'enfant, des enseignants et du personnel municipal.



PETITES VILLES DE DEMAIN

LA VILLE SIGNE UN PARTENARIAT AVEC ENEDIS



Le dispositif Petites Villes de Demain, dont la convention-cadre a été signée le 28 octobre 2022 par le Préfet du Var, va permettre, sur la base d'un diagnostic et d'un plan de 23 actions, de mobiliser des fonds pour la revitalisation du village.

Aux côtés de nombreux partenaires, tout est mis en œuvre pour permettre à la commune de concrétiser son projet de territoire en faisant aboutir des objectifs d'intérêt, dans le strict respect environnemental.

C'est dans cette logique d'intérêt général et de transition écologique qu'a eu lieu, le 31 mars dernier, en salle des Mariages, la signature d'une convention de partenariat avec Enedis.

En présence du Sous-Préfet, Éric de Wispelaere, le Maire Jean Cayron a ainsi signé la convention avec Nathalie Alexandre, Directrice départementale d'Enedis.

Au travers de ce partenariat, la commune pourra ainsi s'appuyer sur l'expertise et l'accompagnement d'Enedis sur les grands projets d'aménagements urbains, les solutions de mobilités innovantes, le développement de l'autoconsommation d'électricité... Autant d'enjeux économiques et environnementaux primordiaux.

« L'équipe d'Enedis souhaite vous accompagner au quotidien dans vos missions et projets, en matière de transition écologique notamment, dans le cadre du dispositif Petites Villes de

Demain, a tenu à assurer Nathalie Alexandre. Nous pouvons aussi vous apporter un éclairage sur votre territoire, au travers d'un portrait écologique, afin de prioriser vos actions. Notre rôle sera de vous mettre en relation, d'accompagner vos ambitions et de vous faciliter la vie électrique ».



CONSEIL DE QUARTIER

DES ÉCHANGES CONSTRUCTIFS



Conserver le lien entre l'équipe municipale et la population est primordial pour permettre d'œuvrer tous ensemble dans l'intérêt collectif. C'est ainsi que le cycle des conseils de quartier, piloté par Martine Bouvard, conseillère municipale déléguée à la démocratie participative, a repris en ce premier semestre 2023.

Le 13 mars dernier, le quartier des Issambres a fait l'objet de toutes les attentions. Pendant près de trois heures, les conseillers de quartier élus ont échangé avec l'équipe municipale afin de connaître les projets qui seront développés sur leur quartier, aborder des problématiques, formuler des propositions et comprendre les contraintes...

PRÈS DE 30 QUESTIONS ONT AINSI ÉTÉ ABORDÉES. REVENONS SUR LES POINTS MAJEURS.

VOIRIE

De 750 000€ en 2022, le budget de réfection de la voirie est passé à 1,5 M€ en 2023, dont 1 M€ consacré aux Issambres !

Pour l'année en cours, sont programmées les réfections suivantes : enrobés au niveau des boulevards de la Ligurie, des Tritons, des Lucioles, Alexis Carrel, des Grives, rue de la Pomme de pin, de la Dunette, avenues Jean Bart, de la Galère, des Dolmens. À noter que depuis le début de l'année, des réfections ont déjà été réalisées au niveau du Corsaire, des boulevards des Géraniums, des Ibères, avenue de la Vigie, rue du Mas des vignes et à l'entrée de l'allée des Druides. C'est sans compter, aussi, sur les travaux de pluvial, de marquage au sol, d'égagement... Vaste chantier !



DÉCHETS

La collecte nocturne des ordures ménagères et de tri sélectif, qui permet notamment de lutter contre la venue intempestive des sangliers, sera de nouveau mise en place à compter du 4 juin prochain, et ce, jusqu'au 30 septembre. N'hésitez pas à contacter la Mairie annexe des Issambres pour de plus amples renseignements.

Concernant les déchets verts, pour rappel, le brûlage est interdit, sauf dérogation exceptionnelle.

SÉCURITÉ

Plusieurs aménagements seront réalisés, comme la réduction de la vitesse par endroit, le renforcement des contrôles de police, le déploiement de caméras en entrée et sortie de ville dans le cadre de la lutte contre les cambriolages. Pour les piétons, des leds bleus seront prochainement installées sur les passages de la RD 559.

La commande est en cours.



SENTIER DU LITTORAL

La Ville travaille de concert avec la DDTM afin de définir les zones, infranchissables par endroit, à améliorer, revoir les accès déviés et vérifier que personne ne s'octroie le Domaine public.



ÉCOLES

La désimpermeabilisation des cours d'écoles va être engagée et des arbres plantés afin de les rendre moins minérales. Des jeux pour enfants seront également installés entre l'école et la salle Robert Manuel.

BELVÉDÈRE

Une étude est actuellement menée concernant la possibilité, ou non, de réhabiliter le château d'eau et de le rendre à nouveau accessible au public, en toute sécurité.



SÉCHERESSE

Sachez que décision a été prise, dans le cadre des mesures préfectorales de restriction d'eau, et dans un souci environnemental, de fermer, cet été, les douches publiques sur les plages. Elles seront d'ailleurs toutes démontées.

INCENDIE

Chaque année, 33 000 € sont consacrés à la réfection et l'installation de bornes à incendie sur le domaine communal.

POSTES DE SECOURS

L'ouverture des postes de secours vous permettant de vous baigner en toute sécurité aura lieu du 5 juin au 17 septembre.

Plage de la Gaillarde et Plage de San Peire :

Du lundi 5 juin 2023 au jeudi 31 août 2023, de 9h à 19h.

Et du vendredi 1^{er} septembre 2023 au dimanche 17 septembre 2023, de 10h à 18h.

Tous les jours, la surveillance de la plage sera assurée par trois sauveteurs (B.N.S.S.A.) ou maîtres-nageurs sauveteurs (M.N.S.) du 5 juin 2023 au 17 septembre 2023.

Le poste de secours avancé, mis en place l'an passé en étroite lien avec le Service départemental d'incendie et de secours du Var (SDIS) sera quant à lui reconduit pour la saison.

À noter, pour rappel, qu'il a été effectué, en 2022, 165 sorties de secours sur les deux mois, permettant ainsi de venir en aide à la population.



FIBRE

La fin du déploiement de la fibre aux Issambres est acté pour la fin 2024. Pour autant, si vous souhaitez savoir si vous allez être bientôt raccordés, connectez-vous sur vartreshautdebit.fr pour tester votre éligibilité et connaître le calendrier des travaux.

LA VOIRIE PASSÉE AU CRIBLE

Un nouvel outil permet de cibler les axes à prioriser. Le budget de la commune alloué à la réfection des chaussées a doublé en 2023

Au cœur des préoccupations des habitants, l'état des routes est un sujet récurrent évoqué lors des réunions publiques comme des conseils de quartier sur l'ensemble de la commune.

Le budget de réfection de la voirie, inscrit au Plan Pluriannuel d'investissement (PPI) permet de travailler, tout au long de l'année, à la sécurisation des axes.

Pour autant, depuis peu, un nouveau dispositif « *Infra Care* » permet d'analyser au plus près l'état des voies et ainsi, de prioriser le calendrier de chantier.

« *Cet outil interne d'aide à la décision, précise Jean-Claude Savio, adjoint délégué aux travaux, nous permet de cibler et prioriser les secteurs les plus détériorés afin d'affiner notre Plan pluriannuel de travaux* ».

61,62% DES ROUTES EN BON ÉTAT

Cette application, en scannant précisément la chaussée par tronçon a ainsi permis de recenser les zones plus ou moins abîmées.

C'est ainsi qu'il ressort, par exemple, que sur l'ensemble de la commune, 61,62% des routes sont en bon état, 21,33% à surveiller et 17,05% en mauvais état.

À partir de ce constat, charge aux services compétents de prioriser les travaux, en fonction de divers paramètres, comme la fréquentation, par exemple, la dangerosité...

Les routes roquebrunoises, trop longtemps laissées à l'abandon par le passé, font désormais l'objet d'une réelle attention.

D'ailleurs, sur la commune, le budget de 750000€ alloué en 2022 a été revu à la hausse et se monte désormais à 1,5 M€ pour 2023 !



178 KM

DE VOIRIE COUVERTE
SUR TOUTE LA
COMMUNE



BUDGET RÉFECTION DES ROUTES

2022 > 2023

+100%

0,75 > 1,5 M€



61,6%
DE ROUTES
EN BON ÉTAT



REQUALIFICATION DE LA MAISON AVOIS

UNE AIRE DE JEU ET DE DÉTENTE AU CŒUR DU CENTRE ANCIEN



Récemment rachetée par la Ville afin d'être progressivement réhabilitée, cette propriété située en contrebas de la salle Salvagno accueillera dès la rentrée prochaine des bancs et quelques jeux d'enfants, offrant ainsi un espace de détente et d'amusement, comme un coin lecture ombragé à chacun. Une alternative au parc Simon Berrier « Sim » situé en périphérie du Village, accessible par la place Salvagno comme par la rue Saint-Antoine.

LA RÉACTION DE SUZANNE AVOIS-BARETY, NÉE DANS CETTE MAISON.



« Pour y avoir passé mon enfance, cette maison et son jardin ont une grande valeur sentimentale à mes yeux.

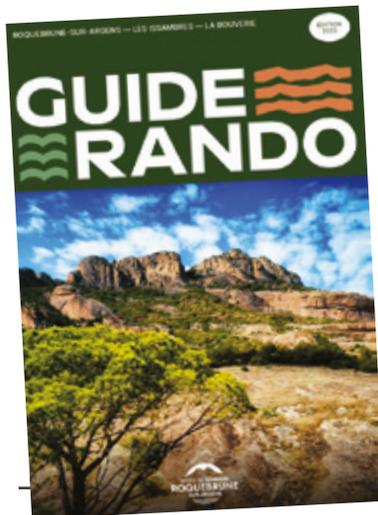
Pour la petite histoire, le bâtiment abrita l'atelier de la bouchonnerie familiale entre 1900 et 1955, où mon oncle Jeannot et mon père Firmin succédèrent à mon grand-père Léon.

La requalification de cet espace en un spacieux et coquet poumon vert, à l'attention des familles, sans oublier les

enfants, en plein cœur du Village, va redonner vigueur à la place Salvagno et ses alentours.

Pour ma part, ayant depuis tout ce temps déménagé pour vivre.... de l'autre côté de la rue avec vue directe sur le jardin (!) cet espace de détente me permettra, comme bon nombre d'habitants du vieux village, d'y accompagner mes petits-enfants jouer. Une belle occasion de faire connaissance avec le voisinage.

Ce lieu ne pouvait trouver meilleure destination. C'est un parfait exemple de redynamisation du centre ancien, alliant préservation environnementale et sérénité, en phase avec les préoccupations actuelles de chacun de nous. »



TOURISME

PREMIER GUIDE DE RANDONNÉES

Ce n'est un secret pour personne, Roquebrune est un terrain de jeu grandeur nature. Des sites emblématiques et grandioses font de la destination sa renommée et son attrait touristique toute l'année.

La ville développe depuis quelques années, son offre « nature ». 2022 a été marquée par l'ouverture des sentiers de randonnée de son célèbre rocher de Roquebrune et du site du Blavet.

Cette année, la ville œuvre sur la rénovation et la création de nouveaux parcours :

- **Le Lac de l'Arena** sera mis à l'honneur avec la toute prochaine installation d'une passerelle qui sera inaugurée le 7 juillet et permettant de réaliser le tour complet du lac. Une balade d'environ 3 km, autour du lac au cœur de la nature, idéale pour les familles.

- **Le site des 25 ponts**, aqueduc historique de la ville, qui acheminait l'eau au village au 18^e siècle. Ce seront 3 parcours, de différents niveaux avec des sentiers repensés et balisés, qui seront proposés, donnant accès aux ruines des moulins à farine et four à tuiles.

Son sentier botanique est réhabilité pour permettre une balade bucolique au plus grand nombre et idéale pour les enfants. Des panneaux sur les essences et les plantes rythment ce sentier.

Du côté des Issambres, les parcours au vallon de la Gaillarde, avec son remarquable « tunnel » de mimosas durant l'hiver,

propose un autre cadre grandiose pour des balades sportives. Une balade en plein cœur du massif des Maures avec des vues magnifiques sur la mer entre les golfes de Saint-Tropez et de Fréjus - Saint-Raphaël.

Le sentier du littoral reste également une balade incontournable aux Issambres. Au départ de la pointe de l'Arpillon en direction de Saint-Aygulf. Une balade entre plages de sable, criques et calanques. L'occasion de découvrir le vivier Gallo-romain, site classé au titre des monuments historiques.

Une offre « nature » disponible, toute l'année (hors juillet et août), qui vise à développer un tourisme hors saison, avec une cible alliant les amoureux de la nature aux aficionados de randos.

L'Office de Tourisme de Roquebrune était présent au salon du Randonneur à Lyon du 24 au 26 mars derniers, pour la 2^e année.

L'occasion, pour M. le Maire, sur place auprès des équipes de l'office, de présenter officiellement le nouveau guide référençant tous les parcours de randos et balades de la destination.

Consultable et en commande gratuite sur le site de l'Office de tourisme :

roquebrunesurargens-tourisme.fr/nos-brochures/



LOUER SON MEUBLÉ

RAPPEL DES DÉMARCHES



Les locations entre particuliers
sont très encadrées.
Rappelons ici les procédures
administratives à respecter en la matière.

1 - J'OBTIENS UN N° SIRET

AUPRÈS DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Le numéro de SIRET est obligatoire pour les activités de location meublée. Cette obligation s'applique à **toutes les locations meublées**.

La demande, gratuite pour les loueurs en meublé non professionnels, se fait au Greffe du Tribunal de Commerce du bien loué.

2 - JE DÉCLARE...

Mon meublé auprès de la Commune sur la **plateforme Déclaloc** et j'obtiens un numéro d'enregistrement

(13 caractères) - Vous trouverez la procédure en adressant un mail à :

roquebrunesurargens@taxesejour.fr

C'est ce dernier qu'il faudra indiquer sur vos **annonces de locations**. Cette procédure est indispensable pour obtenir ce numéro d'enregistrement, même si vous êtes déjà enregistré sur la plateforme taxe de séjour. **Attention**, l'absence de ce numéro sur une annonce sera considérée comme une fraude.

3 - LE CHANGEMENT D'USAGE...

Demande obligatoire d'autorisation de changement d'usage à partir de :

RÉSIDENCE PRINCIPALE



LOCATION
> 120
JOUR/AN

RÉSIDENCE SECONDAIRE



LOCATION
DÈS LE
1^{ER} JOUR

Comment obtenir cette autorisation ?
Sur la plateforme www.declaloc.fr

QU'EST-CE QU'UN MEUBLÉ DE TOURISME ?

Ce sont des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois.

Ils sont **réservés à l'usage exclusif du locataire, ne comportant ni accueil ou hall de réception ni services et équipements communs**. Ils se distinguent de la chambre d'hôte où l'habitant est présent pendant la location.

4 - JE DÉCLARE LA TAXE DE SÉJOUR COLLECTÉE...

E.C.A.A. a institué une taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire. En votre qualité d'hébergeur, vous êtes amené à collecter cette taxe et à la reverser.

* ► Pour les hébergements classés en étoile : les tarifs sont fixés en euros, par nuit et par personne assujettie, selon la nature et la catégorie de l'hébergement.

* ► Pour les hébergements sans classement ou en attente de classement (sauf les chambres d'hôtes, hébergements de plein air et auberges collectives) : un tarif de taxe proportionnel est appliqué. Il est **de 5 % du coût par personne de la nuitée et depuis le 1^{er} janvier 2023, plafonné avec un à 4,30 €**. Il est ensuite majoré de 10 % correspondant à la **Taxe Additionnelle Départementale et de 34 % de la Taxe Additionnelle Régionale**. Ce qui signifie que la tarification d'un meublé non classé n'est pas fixée à 4,30 €, mais ne pourra jamais dépasser ces 4,30 €.

Pour en savoir plus, notamment sur le mode de calcul :

<https://roquebrunesurargens.taxesejour.fr>

Contact : Nelly Scribante - Tél. : 04 94 19 74 00
roquebrunesurargens@taxesejour.fr

À titre d'information, M^{me} Véronique VALLAURI de l'Office de Tourisme est référente et agréée en classement de meublés. Vous pouvez la contacter à l'adresse mail suivante :

classementmeubles@roquebrunesurargens.fr

LES ÉCOLIERS AU CHEVET DE LEUR ENVIRONNEMENT



Une charte d'engagement à la démarche Aire Marine Éducative a été signée avec l'école élémentaire du village Jean Janin.

Les élèves de CM1 B de M. Fournier s'investissent pleinement pour protéger leur planète, aux côtés de l'observatoire marin de l'Agglo et de la Ville, via Caroline Demonein, adjointe aux Affaires scolaires et Eve Steinmetz déléguée à l'Environnement.

Des actions de nettoyage des plages ont été menées, une exposition réalisée, des plaques « Ici commence la mer » posées. Et un Conseil de la Mer sera organisée prochainement.

Rencontre avec Marc Fournier, enseignant des CM1 B de l'école du village.

POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS LANCÉS DANS CETTE AVENTURE ?

Je suis passionné de sciences, j'aime la Mer et l'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Alors lorsque j'ai découvert que nous pouvions intégrer le dispositif des AME (Aires Marines Éducatives), je me suis lancé avec ma classe.



QUEL EST VOTRE OBJECTIF ?

Je souhaite que les enfants s'approprient leur territoire. Un sur deux n'est jamais monté au Rocher ou ne s'est jamais baigné aux Issambres. Il est de notre devoir de les impliquer davantage.

QUELLES ACTIVITÉS PROPOSEZ-VOUS AU SEIN DE LA CLASSE ?

J'essaie de relier les matières enseignées à l'environnement. Nous recevons aussi des intervenants du SMIDDEV, de Natura 2000, de Marineland. Dernièrement, une sensibilisation a été faite sur les tortues de mer. Ils ont ainsi pu voir ce qu'elles avalent, comme les hameçons par exemple, les plastiques. Nous allons aussi nous rendre à la passe à poissons. Par ailleurs, nous avons aussi travaillé avec M. Gautier, des Artistes du Rocher pour réaliser des toiles sur le paysage marin.

LE DISPOSITIF AME S'ÉTEND SUR TROIS ANS. COMMENT ALLEZ-VOUS FONCTIONNER ?

L'objectif est d'évoquer le plus de thématiques possibles et de travailler en partenariat avec M. Sire, du collège, et ses éco-délégués pour assurer une continuité.

PENSEZ-VOUS QUE CETTE JEUNE GÉNÉRATION SERA CELLE QUI SAUVERA NOTRE PLANÈTE ?

J'ose l'espérer. Ils sont investis et sensibles à cette problématique. C'est la 4^e fois qu'ils nettoient la plage de la Gaillarde. Ainsi, ils se sentent responsables d'une petite partie du littoral. C'est leur plage. Ils se l'approprient et sensibilisent ensuite leurs proches. C'est une bonne chose.

UNE AIRE MARINE ÉDUCATIVE, QU'EST-CE ?

Une AME est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école ou d'un collège. Encadrés par leurs enseignants et une structure référente ayant des compétences en matière d'EEDD, les élèves se réunissent et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.



5 MARS - LE VILLAGE

FÊTE DU CHOCOLAT & GOURMANDISES

2400 visiteurs - place Perrin

Stands dédiés, animations pour les enfants, tombola et des commerces de la rue Grande bondés : un superbe succès accompagnant le retour de la belle saison.



19 MARS – LE VILLAGE

FÊTE DU PAIN & DE LA SAINT-JOSEPH

l'occasion de découvrir dans le détail la fabrication artisanale du pain et de bien d'autres gourmandises, à travers le savoir-faire de nos artisans locaux.



26 MARS - LE VILLAGE

FÊTE DE L'OLIVIER & SON MARCHÉ D'ANTAN

un zoom sur les métiers artisanaux d'autrefois lors de cette première fête dédiée à l'olivier, symbole de la Provence, et son marché d'antan.

25 exposants, animations gourmandes, musicales et ludiques, concours d'ailoli et de lancer de scourtins ont rythmé une journée placée sous le signe de nos traditions.





L'HOMME • LE RÉALISATEUR • L'ÉCRIVAIN

MAI-JUIN • ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

ACTIONS CULTURELLES

Expositions

« Marcel Pagnol, l'enfant des collines »

Service des Médiathèques, parrainage : Nicolas Pagnol

Mai & juin

Médiathèque Albert Camus (Village)



Représentation théâtrale

« La femme du Boulanger »

La troupe de J.-C. Baudracco, au talent reconnu, jouera l'un des chefs-d'œuvre de Marcel Pagnol.

Samedi 13 mai • 20h30

Espace Robert Manuel,

(Issambres)

15€/adulte

5€/enfant (-16 ans)

Info billetterie :

Office de tourisme

04 94 19 89 89

« Instants choisis »

Scènes et citations cultes des films de Marcel Pagnol

À partir de mai

Rue des Portiques (Village) - Visite libre

Rencontre

Laissez-vous conter la vie de Marcel Pagnol, par J. Boutin, Présidente de l'association les « Amis de Marcel Pagnol »

Vendredi 9 juin • 18h30

Place des Félibres, Bouverie

Entrée gratuite • Places limitées

En médiathèques

- Sélection d'ouvrages de Marcel Pagnol, de films et BD
- Invitation à participer au « Concours de nouvelles Marcel Pagnol », organisé par la Ville d'Allauch

Info sélection : biblio.allauch.com

Info médiathèques : roquebrune.com

ACTIONS PATRIMONIALES

Exposition

« Des parfums des collines... aux écrits de Marcel Pagnol »

Réalisée par le service Patrimoine

9 mai > 31 août

Maison du Patrimoine

Docteur Jean Landréat

Entrée libre

Balade théâtralisée

Découverte des sentiers roquebrunois avec la déambulation de la compagnie « Dans la Cour des Grands » : promenade sur les sentiers du Blavet, entrecoupée de scénettes « pagnolesques »

Samedi 27 mai • 10h

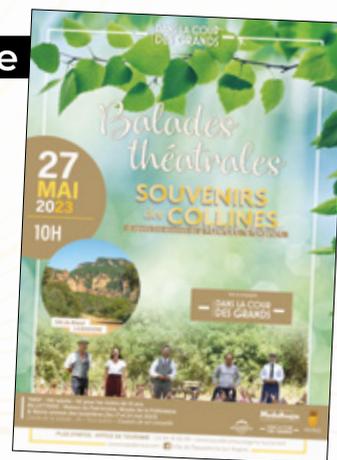
Départ du site du Blavet

(Bouverie)

10€/adulte, 5€/enfant (-16 ans)

Info billetterie :

Office de tourisme - 04 94 19 89 89



ACTIONS ARTISTIQUES

Animation

« Street Art »

Trois rendez-vous artistiques impromptus.

À partir de mai

Place de la Liberté

Portiques (Village)

Accès libre

Les chefs-d'œuvre

de Marcel Pagnol en BD

Par les éditions Grand Angle autour des adaptations BD des œuvres de Marcel Pagnol. Visite libre.

Mai & juin

Médiathèque de la Bouverie

17 & 18 juin

Place des Félibres (la Bouverie)

Festival de la BD Historique

3^e édition, organisée par la Ville et l'agence Rayclame.

17 & 18 juin

Place des

Félibres

(la Bouverie)

Accès libre



UNE TECHNOLOGIE DE POINTE AU SERVICE DE NOS PLUS LOINTAINS ANCÊTRES

Quatre reproductions de crânes d'hommes préhistoriques, l'Australopithèque, l'Homo Erectus, l'Homme de Néandertal et l'Homo Sapiens, ont été récemment réalisés, à la demande du Service Patrimoine, par le personnel de la Médiathèque Suzanne Régis à la Bouverie.

C'est par le biais de l'innovante technique d'impression 3D en résine et à partir d'authentiques fossiles numérisés, que Christophe Gérard, médiateur numérique à la Médiathèque, a pu retravailler les modèles 3D pour reconstituer ces crânes avec une précision et une fidélité assez étonnante.



Ils ont par la suite pu être colorisés, pour un résultat final saisissant, par Xavier Barbara, Président du CFVE Roquebrune (Cercle de Figuristes Var-Est Roquebrune), association organisant des sessions de jeux de rôle, jeux de société et tournois de figurines.

Ces reproductions à caractère pédagogique seront exposées à la Maison de la Préhistoire, et utilisées lors des différents ateliers dédiés, destinés aux scolaires.

Rappel initiation 3D en pages agenda

MÉDIATHÈQUE A. CAMUS



**JEUX DE SOCIÉTÉ, LES DÉS
SONT LANCÉS ET C'EST GAGNÉ !**

Depuis quelques années maintenant, la médiathèque n'hésite pas à innover, bousculer les codes, se renouvelant sans cesse tout en anticipant les usages et besoins du public.

Petit zoom ce mois-ci sur l'espace ludothèque qui s'est, au fil des ans, remarquablement développé et rencontre un succès unanime.

Il propose ainsi plus de 600 titres au catalogue, comptabilisant 2 500 prêts durant la dernière année.

À votre tour de vous laisser tenter ?

Renseignements : 04 94 19 59 47

LA MISSION LOCALE

VIENT EN AIDE AUX 16-25 ANS



La Mission Locale Est-Var **soutient des jeunes âgés de 16 à 25 ans**, sortis du système scolaire en les accompagnant dans toutes leurs démarches.

Chaque semaine, deux permanences sont organisées au sein de la Maison des Services, au village : **le mardi de 13h30 à 17h et le mercredi de 8h30 à 12h.**

CONSEILLÈRE EMPLOI

Désormais, une Conseillère Emploi intervient en appui sur la commune. En collaboration avec la Conseillère Insertion, elle accompagne les jeunes. Une prospection ciblée auprès des entreprises est mise en place, afin de développer partenariats et mises en relation.

La permanence a lieu au Village, à la Maison des Services, **le mercredi de 9h à 12h.**

CONTACTS ET PRISES DE RENDEZ-VOUS :

04 94 17 63 63 - missionlocale@ml-estvar.asso.fr

www.missionlocaleestvar.fr

L'ÉVÉNEMENT À VENIR !

La Mission Locale Est-Var organise la 4^e édition « *Les Nocturnes* » le **jeudi 29 Juin 2023, de 17h à 21h**. Gratuite et ouverte à tous, permet de rencontrer l'Équipe de la Mission Locale autour d'une ambiance festive. DJ, bar à bonbons, casques à réalité virtuelle et plein d'autres surprises vous attendent. Venez nombreux !

TOUTE L'ACTUALITÉ

« JEUNES »

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Ouverture des Maisons des Jeunes sur les pôles du village, des Issambres et de la Bouverie, permanence de la Mission locale, bourse au permis, loisirs... Tout est mis en œuvre pour répondre aux attentes, aux envies et aux besoins de notre jeunesse roquebrunoise.

Vous pouvez désormais suivre toute l'actu qui vous concerne sur la nouvelle page Facebook dédiée **Maison des Jeunes - Village, Issambres, Bouverie** et sur Instagram **@maisondesjeunesroquebrune**.

Alors n'hésitez pas à liker et retrouver tous les bons plans proposés par notre dynamique équipe d'animateurs, composée d'Halim, Fanny, Jean, Walid, Ramzy, Steven... en lien étroit avec leur élu référent à la Jeunesse, Elio Damo.



GÉRARD BRUN

UNE DISTINCTION NATIONALE POUR UN BÉNÉVOLE EN OR



Un comité restreint, composé de sa famille, ses amis et proches collaborateurs associatifs, a accueilli en Mairie d'Honneur et sous de chaleureux applaudissements un Gérard Brun pantois, arrivant tout juste de bichonner ses ruches et s'imaginant assister à une réunion de travail. Ici l'attendaient Monsieur le Maire et bon nombre de ses élus, dont Robert Masson, principal instigateur de l'évènement, à savoir la remise à notre ami Gérard de la médaille or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Cette distinction honorifique attribuée au nom du Ministre chargé de la Jeunesse et des Sports, est destinée à honorer les dirigeants associatifs bénévoles s'étant particulièrement distingués par leur action en faveur du sport, des activités de jeunesse et de la vie associative, et ce depuis au moins 15 ans.

Pour Robert Masson, « Gérard, nous sommes tous ici ce soir pour marquer notre estime à ton égard et aux innombrables actions que tu as engagées, comme notre attachement et notre amitié... mais également car nous espérons que l'aventure humaine continuera encore longtemps à tes côtés ».

Monsieur le Maire insistait pour sa part sur « une figure emblématique du bénévolat communal depuis des décennies, un exemple de générosité au service du collectif, de partage et de transmission, à suivre pour notre jeunesse ».

Un grand bravo à Gérard pour son investissement incessant, tant auprès de « ses » Roquebrunois qu'aux 4 coins de la



planète, lui qui terminera cette cérémonie par cette simple phrase résumant son implication : « J'ai toujours voulu partager sans attendre en retour, c'est mon leitmotiv depuis l'âge de 13 ans, cela fait tout simplement partie de mon ADN ».

ACTIONS SOCIALES

LES DAMES À L'HONNEUR

À l'occasion de la Journée des droits de la femme, le Maire, Jean Cayron, entouré de Myriam Torri, directrice du CCAS, et des élues, M^{mes} Steinmetz et Picq, s'est rendu au Jas de Callian pour honorer l'ensemble des résidentes, qui, tout au long de leur vie, se sont battues pour concilier emploi et vie de famille. Toutes ont reçu une rose en signe de reconnaissance, de même que le personnel.



JOYEUX ANNIVERSAIRE GERMAINE !

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à Germaine Devolder qui a soufflé ses 100 bougies, au Jas de Callian, entourée de l'un de ses fils, Pierre et de sa petite-fille Émeline.

Le Maire lui a offert un magnifique bouquet de fleurs et du chocolat !

LES MANIFESTATIONS À VENIR

Mai

SAMEDI 13 MAI - 20H30

« LA FEMME DU BOULANGER »

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Espace Robert Manuel aux Issambres

Inscriptions du 9/05 au 16/05 - 10 €

DIMANCHE 21 MAI - 14H-18H

THÉ DANSANT

Salle Molière au Village

Inscriptions du 9/05 au 16/05 - Gratuit

Juin

JEUDI 8 JUIN - 9H30-12H

BALADE GOURMANDE

Village (musées, chocolatier...)

Inscriptions du 22/05 au 5/06 - Gratuit

JEUDI 22 JUIN - 7H-19H

SORTIE BILLARDIER À TOURVES

Inscriptions du 22/05 au 1/06 - 47 €

DIMANCHE 25 JUIN - 14H-18H

THÉ DANSANT

Salle des associations à la Bouverie

Inscriptions du 12/06 au 20/06 - Gratuit

JAS DE CALLIAN : STUDIOS DISPONIBLES

La résidence accueille des personnes seules, retraitées âgées de plus de 65 ans et autonomes à l'inscription.

L'établissement est intégralement habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, de l'aide personnalisée à l'autonomie (A.P.A.) et est agréé à l'aide personnalisée au logement (A.P.L.)

La tarification annuelle est fixée par arrêté des services du Département.

À ce jour, le Jas de Callian dispose 4 studios disponibles.

Pour tout renseignement, contacter le 04 94 45 76 76

Email : jas.callian@orange.fr

TRANSPORT SOLIDAIRE SUR LES 3 PÔLES DE LA COMMUNE

Le C.C.A.S. propose des transports solidaires aux plus de 65 ans afin de leur permettre de faire leurs courses.

Pour plus de renseignements sur les jours et heures, merci de se rapprocher du C.C.A.S. au 04 94 44 51 30 (standard) ou au 06 84 27 98 54 (animatrice).

PERMANENCES PÔLE EMPLOI

Pôle emploi assure désormais des permanences, sur rendez-vous après orientation des services sociaux, au C.C.A.S., 12 avenue Gabriel Péri tous les mercredis de chaque mois (hormis le 2^e) de 13h30 à 17h.

AVOIR LE BON RÉFLEXE PEUT SAUVER UNE VIE !



DES GESTES SALVATEURS

La collectivité, par son service de la vie associative, a ainsi organisé ce cycle qui s'est déroulé sur 8 sessions, avec le concours de l'Association Départementale de la Protection Civile du Var. Ce qui a permis à 82 personnes de s'initier à cette approche de premiers secours et ainsi de pouvoir réagir positivement en cas de problèmes particuliers.

Pour l'heure, dirigeants et adhérents de Roquebrune Sports, l'Association Sportive et Culturelle de Solidarité, l'Association loisirs et Culture des Issambres et Roquebrune Amitié y ont participé activement, bénéficiant ainsi d'un tarif préférentiel « association » pratiqué par l'organisme formateur.

L'année prochaine, ce type d'opération, qui a connu un franc succès, sera reconduit, avec comme objectif d'être encore plus nombreux.

Car ne l'oublions pas, ce sont très souvent les premiers gestes qui sauvent des vies.

La vie associative est riche à Roquebrune. Festive, culturelle, ludique, sportive, patriotique... Elle attire un public nombreux et fait toujours preuve de dynamisme.

C'est pourquoi la commune a souhaité, par la voix du Maire, Jean Cayron, et de son adjoint délégué à la vie associative, notamment, mettre tout en œuvre pour que tout se passe au mieux, en termes de sécurité et de santé.

C'est ainsi qu'il a été décidé d'organiser, à destination des dirigeants, comme des adhérents qui le souhaitent, des formations de Premier secours, avec, à la clé, l'obtention du certificat de Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1).

Un dispositif qui se déroule sur une journée, à raison de 7 heures de formation et qui a pour objectif une meilleure préparation du public aux situations d'urgences, avec l'adoption des bons réflexes.



RAID AMAZONES

UN TOP 10 POUR TIFFANY ET AURÉLIA

Tiffany Renaud et Aurélia Philbois, de la Maniff Sambracitaine, ont réalisé leur rêve... Participer au Raid Amazones 2023 au Sri Lanka !

Une Première réussie avec brio puisqu'elles sont revenues avec une épatante 8^e place sur 80 équipages ! Durant huit jours, elles se sont surpassées sportivement au profit de l'ONG Josy-Chambon, et se sont enrichies humainement au contact de la population locale.

Une semaine durant laquelle elles ont brillamment représenté les couleurs de la commune et permis aux écoliers des Issambres de les suivre quotidiennement.



Un grand bravo aussi à Manu, qui devait être de la partie, mais a eu un empêchement de dernière minute... Mais c'était sans compter sur son soutien sans faille pour motiver ses amies à distance.

La Ville de Roquebrune est fière de vous.

JUST FONTAINE

ADIEU CHAMPION

La Municipalité rend hommage à Just Fontaine, qui vient de nous quitter. L'homme aux 13 buts lors de la Coupe du Monde 1958 (record en cours), Roquebrunois d'adoption, adorait se ressourcer dans sa villa sambracitaine aux beaux jours.

L'attachement réciproque entre le champion et notre commune restera gravé dans le marbre : les installations sportives du stade Julien Cazelles portent en effet son nom, inaugurées en sa présence et pour sa plus grande fierté.



Les textes publiés dans cette page sont repris stricto sensu.
Les fautes d'orthographe et de syntaxe sont du fait de leurs auteurs.
Les opinions exprimées et les propos tenus dans ces écrits n'engagent que leurs auteurs.

EXPRESSION LIBRE

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE MAJORITAIRE

Chers amis Roquebrunois,
Le mois d'avril correspond toujours pour nous, équipe majoritaire, à la présentation des budgets. Temps fort de l'année qui illustre en chiffres les actions que les élus et les services mènent au quotidien. Exercice qui appuie également les engagements que nous avons pris lors de notre élection auprès de vous.

Pour l'année 2022, le budget de la commune manifeste, cette année encore, la santé retrouvée de ses finances. Après toutes ces années où notre ville, sous les précédentes municipalités, était sous contrôle financier car trop endettée, les axes forts de notre action portent leurs fruits ; comme notre engagement au désendettement de la commune dont l'encours de la dette est passé de 43,8 Millions d'euros en 2020, lors de notre arrivée en fonction, à 37,2 Millions d'euros aujourd'hui.
Plus de 6 Millions d'euros de baisse de la dette publique depuis notre prise de fonction ! Un bilan dont nous sommes fiers.

Car au-delà de l'assainissement des finances publiques, nous poursuivons la réalisation de nos projets structurants.
Le dernier, qui a fait couler beaucoup d'encre chez l'opposition, l'agrandissement de l'école de la Bouverie, vient d'être validé et salué par le DASEN (Directeur Académique des

Services de l'Éducation Nationale) au travers d'un courrier envoyé à Monsieur le Maire et lu en conseil municipal.

Une fois de plus les oppositions ont essayé de faire mousser un sujet qui n'en était pas un, répandant des mensonges éhontés sur la présentation de faits très éloignés de la réalité et d'une éventuelle hostilité de l'Éducation Nationale face à ce projet.

Une fois de plus, il n'en est rien. Pas d'envoie des effectifs, pas de complexe scolaire surdimensionné, juste de meilleures conditions de travail pour enseignants, personnels communaux et enfants, comme confirmé dans une compréhension commune par le courrier du Directeur Académique. Mais que d'énergie dépensée pour rétablir la vérité face à toutes ces allégations malveillantes !

Nous rêvons d'une opposition qui serait capable de travailler sur des arguments factuels et non pas sur une désinformation permanente et malsaine.
Mais on dit bien que les chiens aboient et que la caravane passe...

En ce qui nous concerne, toujours avec la même ardeur et le même dévouement, nous travaillons à l'amélioration de notre commune et à la qualité de votre quotidien. A bientôt.
Portez-vous bien.

GROUPE J'AIME ROQUEBRUNE

25 mars 2023 ! C'est le jour où nous écrivons ces quelques lignes.

Pour vous qui les lisez, vous êtes début mai, et vous vous dites que nous nous sommes certainement trompés de date. Eh bien, NON !

Encore une lubie de notre édile qui cherche à nous museler par tous les moyens. Désormais notre groupe d'opposition doit fournir ses expressions libres plus d'un mois avant la sortie du roqinfo. Ceci évitant à Ubu Jean que nous collions trop près à l'actualité, ou encore pour faciliter le travail de son cabinet noir qui n'avait pas assez de 15 jours pour approfondir les dossiers que nous révélons au travers de ces expressions libres. **Encore et toujours un problème de compétences !**

Nul doute qu'en feuilletant ce magazine - *A la gloire d'Ubu Jean* - vous trouverez le contraire ou la fausse explication de ce que nous avançons dans ces lignes, mais ce sera toujours pour nous une satisfaction de l'imaginer hurler et vociférer - *si, si, on nous l'a confirmé !* -, demandant que nous soyons jetés dans la fosse aux lions.

Alors, puisque c'est difficile de parler du présent qui deviendra rapidement le passé, nous avons décidé de faire un retour sur les éléments marquants de cette première moitié de mandat.

Et le premier sujet qui nous vient concerne les indemnités des élus de la majorité et du Maire. Depuis presque 3 ans tous les budgets ont été drastiquement réduits. Les subventions versées aux associations ont diminué de 30%, certaines associations sont sorties des faveurs municipales,

d'autres (non roquebrunoises) ont intégré ce dispositif, mais à l'arrivée le compte n'y est plus. Dans cette constante politique d'enfumage, la municipalité vous vante la baisse de l'endettement alors que les budgets des services municipaux ont été réduits comme peau de chagrin. Ce n'est pas la gestion vertueuse qui a réduit la dette mais bien le manque d'action municipale. Pas de réfection de routes (notamment aux Issambres), pas d'entretien des bâtiments, pas de fournitures... Les agents doivent faire avec les moyens du bord ! Et en parallèle, augmentation des tarifs à la population, augmentation de l'assiette fiscale, hausse des recettes fiscales...

A qui profite le crime ?

Les élus décident du montant de leurs indemnités dans la limite d'une somme définie par l'état en fonction de la taille de la commune, c'est l'enveloppe. Cette enveloppe est votée en conseil municipal et répartie entre les différents élus et leurs délégations. Le Maire s'octroie en général la plus grosse part, ensuite les adjoints et le reste pour les conseillers (de la majorité).

Et voilà la réalité, digne de La Palice, l'enveloppe du Maire précédent était de 12150 euros par mois. Dès son arrivée au pouvoir l'équipe d'Ubu Jean a modifié cette enveloppe pour la porter à 17000 euros par mois. Soit, près de 60000 euros par ans d'augmentation, 360000 euros sur le mandat. Un budget global de près de 1220000 euros.

Amis Roquebrunois, les livres d'histoire ne mentent pas !

GROUPE REPRENONS NOTRE COMMUNE EN MAIN

Tout d'abord, parlons du conseil municipal : Certains se rappellent un vidéo où, pour poser une question lors du conseil, il faut l'envoyer 48h avant en lettre recommandée.

J'avais émis l'hypothèse que, étant en 2023, nous pourrions peut être simplifier cela et envoyer nos questions ou remarques simplement 24h avant et par email, afin de vivre avec son temps !

Le chef du village m'avait alors opposé le règlement intérieur du conseil municipal et surtout, on ne pouvait pas le changer !!!

Apparemment cela ne devait pas être si compliqué que ça, car, il l'a depuis changé 3 fois, mais bien entendu sans jamais libérer la façon de poser des questions.

Par contre, modifier le règlement pour que nos textes soient donnés 1 mois en avance, donc écrit quasiment 1.5 mois avant la parution du Roqinfo, ça c'est possible !

De ce fait, nos écrits peuvent ne pas coller à l'actualité. Malheureusement, même après avoir protesté et voté contre, nous n'avons pas d'autre choix.

Aujourd'hui, désolé pour les sambracitains, qui pour une fois sont mieux lotis que les reste de la commune, nous allons parler des écoles du village et de la Bouverie.

En effet ces 2 pôles scolaires figurent déjà parmi les plus gros (en nombre d'enfants) du département. Tout le monde est bien d'accord il faut faire qqch !

Cependant le chef du village, a décidé pour 7.5 millions d'€ d'agrandir les écoles existantes, afin d'en faire des SUPER écoles, mais il est incapable de donner en conseil municipal la capacité de ces

monstres scolaires : 800, 900 bambins ?

C'est plus que le collège de Roquebrune ! on ne gère pas des enfants âgés de 4 à 10 ans comme des ados. De plus, continuer à surcharger ces écoles va à l'encontre du bon sens même d'un point de vue routier, car aujourd'hui traverser le village à 8h20 relève du parcours du combattant. Cela prend un temps fou, juste à cause de l'école !

LA SOLUTION était de faire un groupe scolaire vers les 4 chemins, absorbant ainsi des effectifs de chaque côté et délestant d'autant les routes du village et de la Bouverie...

Alors oui, il faut trouver un terrain adapté. Coup de bol, le maire en arrivant a rédigé, façonné un PLU !

Cet outil lui permet de classer les terrains en les qualifiant de zone : constructible, inconstructible, commerciale, etc., et lui permet de réserver des emplacements. Bref, pour quelqu'un qui veut trouver un terrain, élaborer un PLU est une chance. **Le maire apparemment, lui, a laissé passer la sienne.**

Je lui avais personnellement proposé un terrain avec un projet, mais comme celui-ci est un adepte de la démocratie participative, la discussions a du durer 30 sec chrono ; NON, NON, NON, ok, merci M le maire pour cet échange constructif.

Conclusion aujourd'hui, son entêtement et son manque de concertation, y compris au sein de son équipe, lui valent un mécontentement des parents, des articles dans les journaux et une manifestation devant l'école organisée par les groupes opposés à ce projet.

Bravo M le Maire.
KEN TISSIER

GROUPE NOUVELLE OPPOSITION

Notre texte est rédigé et rendu 30 jours avant la parution du journal, c'est une exigence du maire pour l'expression libre de l'opposition. Tout décalage avec l'actualité n'est pas du fait des oppositions.

Nous rendons ce texte le 30 mars. Notre édile craint-il à ce point d'être mis en difficultés par l'expression libre de ses opposants ?

L'équipe municipale et le maire viennent d'allouer la somme de, seulement, 33000 euros pour la mise aux normes des hydrants (bornes incendie) par an. C'est une intervention pour 6 installations, deux par pôle. C'est étonnant quand on sait que des permis de construire sont refusés, puisque étant déposés dans des quartiers ne répondant pas aux normes réglementaires de la protection incendie.

Par contre, notre Maire va dépenser 400000 euros pour aménager le lac Perrin.

Où est la priorité ?
Le PLU contesté du Maire, partiellement porté en justice par le Préfet quand le premier magistrat conteste l'autorité de l'Etat, en étant pour pas grand-chose, dixit son adjoint à l'urbanisme, alors quel intérêt ?

L'équipe municipale a fait le choix de baisser très rapidement la dette à marche forcée. Elle se vante des résultats de sa politique, mais, en réalité, elle bénéficie de 3 millions d'euros de rentrées fiscales supplémentaires de l'état et droits de mutation sans parler d'un delta de 4 millions d'euros, selon l'adjoint aux finances, Jacques Bacquet, entre les dépenses annoncées et celles prévues normalement pour le fonctionnement courant, besoins récurrents et projets.

Cette dernière somme interroge. De quoi est-elle constituée ? A quoi correspondent ces chiffres importants ? Des restes à réaliser ? Des projets non aboutis et, si oui, lesquels et pourquoi ? Est-ce que sont des réserves ?

Entre économies de bout de chandelle d'un côté et matelas financiers conséquent d'un autre, où est la logique et la rationalité ?

Nouvelles Opposition dénonce l'opacité qui entoure ces sommes importantes et le manque d'informations données par la Mairie !

Notre rôle est d'être vigilants quant à la gestion à l'euro près.

Quelle sera l'utilisation future de ces 4 millions ? Nous demandons des comptes !

Enfin, en dehors du champ politique, nous réitérons notre souhait que la mairie renonce à ce projet d'école-usine délirante et contraire au bon sens et à l'intérêt des enfants, qui est primordial.

Un projet de nouveau groupe scolaire existe, finançable à hauteur de 7.5 millions d'euros, ce qui, dorénavant, ne nous paraît pas inaccessible.

Pour finir, en tant que 11ème Vice-président à l'agglomération, j'ai découvert la nouvelle délégation du service public de l'eau potable et de l'augmentation du coût de cette dernière, voté en décembre 2022.

Le schéma directeur a été suivi par notre maire et Martine Bouvard, alors titulaire dans la commission sur l'eau potable quand elle était elle-même vice-présidente à l'agglomération. Sans commentaires !

Nouvelle Opposition travaille dans l'intérêt de tous les Roquebrunois et habitants de l'agglomération.

ROAST AND JUICY : UN ARTISAN ENGAGÉ !



Au départ à la retraite de M. Lortios, rôtisseur sur la commune, c'est Alex qui a répondu à l'appel de la Mairie.

En effet, ce jeune Roquebrunois n'a pas hésité une seconde à participer sans faille à l'ensemble des marchés l'année dernière. Vous aurez l'occasion de le recroiser également cette saison sur le fameux **Marché des 5 sens** !

Alex vous propose ses services de traiteur et rôtisseur à la flamme, avec entre autres, poulet fermier à la broche, travers de porc, volailles, cochon, mais aussi fabrication de terrines et foie gras artisanaux pour les fêtes.

Vous pouvez le retrouver : le lundi aux Issambres, le vendredi au Village et le samedi à la Bouverie, mais pas seulement ! Alex ravit également vos papilles pour tous vos événements, mariage, anniversaire, baptême... Il saura adapter son offre à vos attentes (agneau ou cochon à la broche, méchoui, buffet...)

**Pour réserver : 06 37 47 61 45
ou sur Facebook : Roast and juicy.**

Nouvelles activités



MH COLLABORATION

Assistante personnelle.
Services d'assistance
administrative et conciergerie.

☎ 06 68 74 93 51

✉ contact@mhcollaboration.fr

🌐 mhcollaboration.fr



LYDIA GERVASONI

Magnétiseuse, guérisseuse,
formatrice.

📍 2, rue Grande André Cabasse

☎ 06 03 22 96 29

✉ lydiagervasoni@outlook.fr

📱 Lydia Gervasoni

DOMAINE DES PLANES, NOUVELLE PLUIE DE CUVEES MEDAILLEES



Nous pourrions nous y habituer au vu des fréquentes distinctions nationales décrochées par nos domaines viticoles roquebrunois, néanmoins le succès retentissant remporté par le Domaine des Planes au Concours Général Agricole 2023, organisé à Paris fin février, revêt un caractère exceptionnel.

Pas moins de sept médailles - cinq d'or et deux d'argent - sur 8 cuvées proposées, s'ajoutent aux 21 médailles d'or déjà glanées par le passé, couronnant à nouveau le travail conjoint de l'ensemble de l'équipe dirigée par Ilse, David et Olivier Rieder, sans oublier Ricardo Hormazabal, leur maître de chais depuis trente ans.

Félicitations à cette entreprise familiale d'excellence certifiée biologique depuis 2009 et tout particulièrement à Ilse Rieder, sa propriétaire depuis 1980, décorée il y a quelques années au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole, pour solennellement, « récompenser les services rendus à l'agriculture ».



AGENCE DELUXE DÉCORATION

Design d'intérieur & décoration.

☎ 06 24 07 67 80

✉ jdeluxedeco@gmail.com

🌐 agence-deluxe-decoration.fr

📍 Agence Deluxe Décoration



LES CONFISERIES JADIS

Douceurs artisanales,
ambiance chaleureuse.

📍 5, rue Grande André Cabasse

☎ 06 65 64 61 47

✉ Confiseriejadis@yahoo.com

📍 Confiserie Jadis

COLOR RUN

UNE PREMIÈRE HAUTE EN COULEURS !



Color Walk & Run
Roquebrune-sur-Argens

**Lundi 8 mai
2023, 14h**
Espace CALANDRI
Stade de la Bouverie

Une marche ou une course, pour petits et grands,
dans la couleur et la bonne humeur !
Activités et jeux pour tous (places limitées)



Informations et inscriptions
cr.paca@sportspourtous.org Tél : 07.48.14.47.47

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

(places limitées)
Tél : 07 48 14 47 47
cr.paca@sportspourtous.org



NOUVEAUTÉ À ROQUEBRUNE !

Le 8 mai prochain, l'espace Calandri, à la Bouverie, va prendre des couleurs. Et pour cause. L'association Roquebrune Sports organise, avec le soutien de la Fédération Française du Sport pour Tous et la Ville, la première **Color Walk & Run**.

Ludiques et sportives, ces épreuves de marche ou course, au choix, auront un esprit familial.

AU PROGRAMME :

2 PARCOURS POUR TOUS

14H30 - COLOR BABY

Sur une distance de 300 m (3-5 ans)
GRATUIT

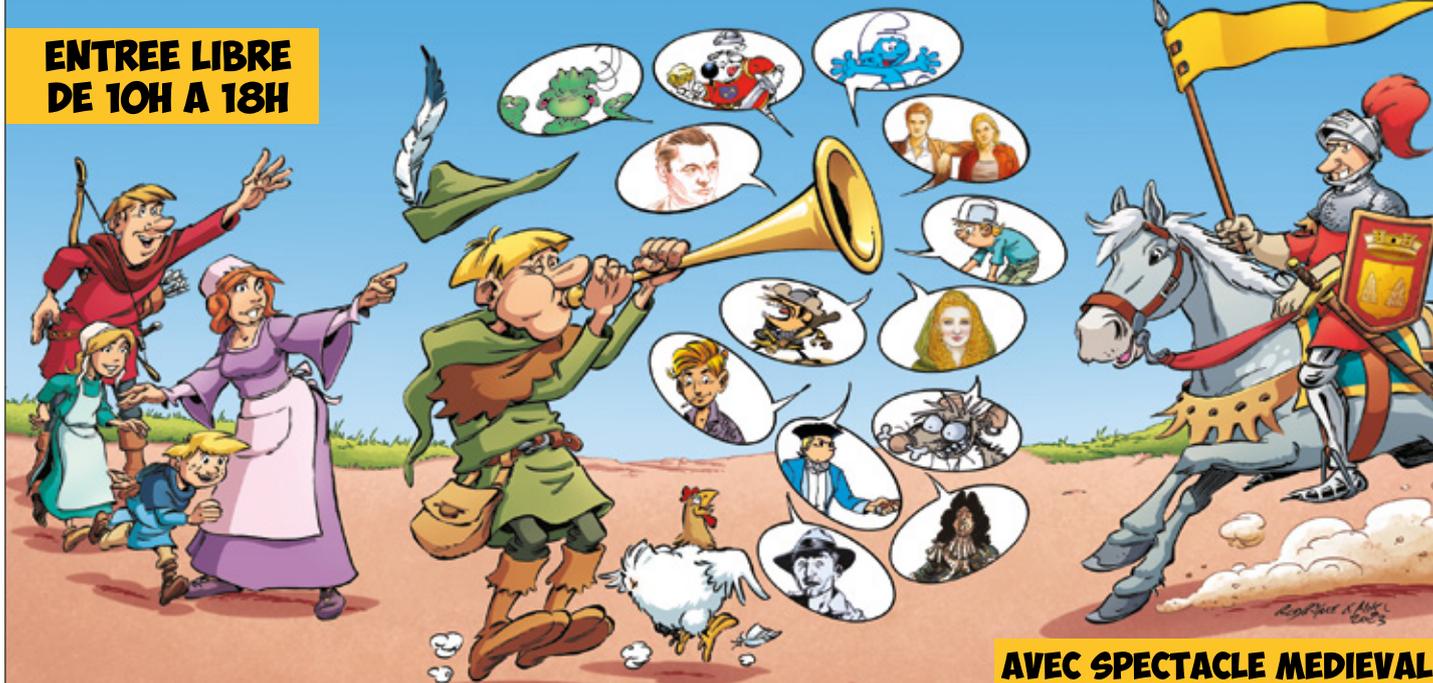
15H - COLOR FULL

Sur 2,4 ou 6 km (à partir de 6 ans et adultes)
TARIF : 5€/adulte - 2€/enfant (- de 16 ans)

Sur place, vous pourrez également profiter de nombreuses activités : tir à l'arc, escalade, slack line, speedball, raqball, divers jeux gratuits et d'une buvette.

L'organisation vous offrira un T-Shirt blanc qui ne demandera qu'à être coloré. Et même si la poudre est certifiée et sans danger, n'oubliez pas de prendre des lunettes de soleil.

17-18 JUIN - ROQUEBRUNE/ARGENS (LA BOUVERIE - PLACE DES FELIBRES)

3^E FESTIVAL DE LA BD HISTORIQUEENTREE LIBRE
DE 10H A 18H

AVEC SPECTACLE MEDIEVAL

Les Issambres - Le Village - La Bouverie
ROQUEBRUNE
SUR ARGENS**Charlemagne**
LIBRAIRIE

Les gardiens des 3 croix

RAYCLAME
COMMUNICATION ET BANDE DESSINEE

ENTRÉE LIBRE DE 10H À 18H LES 2 JOURS

Dédicaces de 10h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Seuls les albums achetés sur place (auprès de la librairie Charlemagne ou auprès des auteurs) seront dédiacés.

▶ 13 AUTEURS INVITÉS

- ▶ Camp médiéval avec l'association des Médiévales Roquebrunoises des 3 Croix
- ▶ Animations créatives et pédagogiques pour les enfants
- ▶ Stand de figurines, jeux anciens, de société

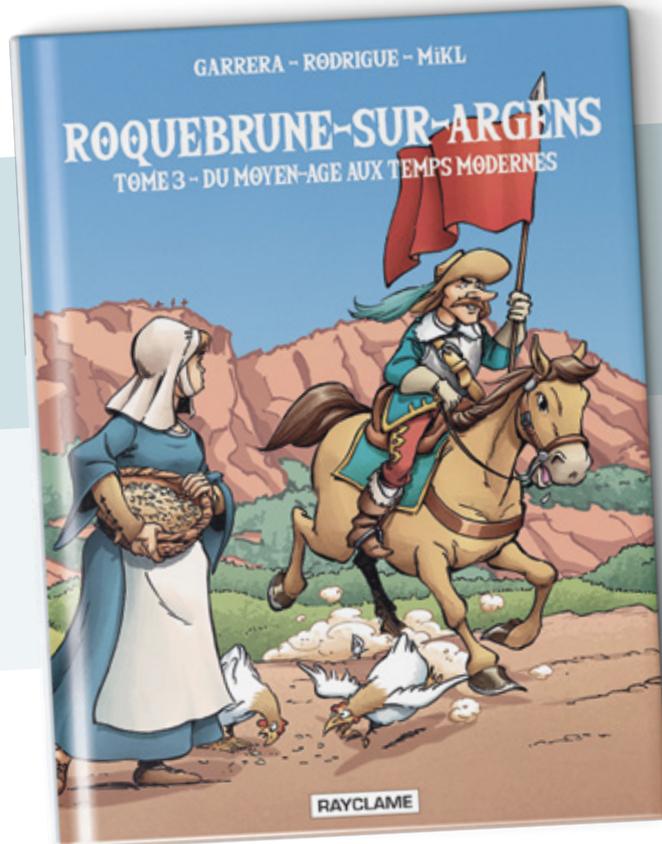
▶ Présence du **SMIDDEV**

▶ Nous fêterons ensemble les 65 ans des Schtroumpfs, apparus dans la collection Johan et Pirlouit (créée par Peyo en 1958).

À cette occasion, Miguel Diaz Vizoso, dessinateur belge des Schtroumpfs présent pour le festival, interviendra auprès des scolaires à la Médiathèque du Village le mardi 13 juin.

▶ Conférence-débat avec Jean-Claude Bauer, dessinateur de l'album sur le procès de Klaus Barbie. Il fut le dessinateur officiel présent lors du procès de Klaus Barbie qui s'est tenu du 11 mai au 3 juillet 1987. Monsieur Bauer animera une conférence-débat le jeudi 15 juin à 18h, salle Molière.

ENTRÉE LIBRE



SORTIE DU TOME 3 DE L'HISTOIRE DE ROQUEBRUNE EN BD
Dédicaces des auteurs

AGENDA

MAI/JUIN 2023

Mai

CÉRÉMONIES

LUNDI 8 MAI - 11H

COMMÉMORATION
DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
au Mémorial

JEUDI 8 JUIN - 18H

JOURNÉE NATIONALE
AUX MORTS POUR LA FRANCE
EN INDOCHINE
au Mémorial

DIMANCHE 18 JUIN - 9H30

APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE
au Mémorial

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 29 JUIN - 18H

Salle des Mariages,
Mairie d'Honneur, au Village

MÉDIATHÈQUES

 > Médiathèque de la Bouverie
 > Médiathèque A. Camus - le Village

MERCREDI 10 MAI - 15H
HEURE ÉCO-CRÉATIVE 

SAMEDI 13 MAI - 15H
PETITS SCIENTIFIQUES 

MERCREDI 17 MAI - 10H
LES CONTES DE LA HULOTTE 

VENDREDI 26 MAI - 18H
COUPS DE CŒUR
À LA BIBLIOTHÈQUE 

SAMEDI 27 MAI - 14H>18H
JOUONS ENSEMBLE 

MERCREDI 21 JUIN - 10H
LES CONTES DE LA HULOTTE 

ACTIVITÉS SUR INSCRIPTION

Plus d'info : 04 94 19 59 47

À PARTIR DE MAI

MARCEL PAGNOL
L'ENFANT DES COLLINES

Programme complet en page 18

SAMEDI 6 MAI - 20H30

FAUX SEMBLANT
ET AUTRES MIGNARDISES
REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Par la Compagnie théâtrale
de l'œillet Vert
Salle Molière - entrée libre

LES 6 ET 7 MAI - 9H30>17H

CONVENTION STAR WARS

Association CFVE-R
Espace R. Manuel - entrée libre

LUNDI 8 MAI - 9H>18H

COLOR RUN & WALK
(détails p28)

DU 12 AU 19 MAI

EXPOSITION

Par les Artistes du Rocher
Chapelle Saint-Michel

DIMANCHE 14 MAI - 8H>19H

VIDE DRESSING

Terrain de la Chapelle Saint Roch
Renseignements : 06 68 96 59 55



DIMANCHE 14 MAI

FÊTE DE LA RANDONNÉE

Par l'ALCI - aux Issambres
Renseignements : 06 70 59 15 32

DIMANCHE 14 MAI - 12H

AÏOLI

Par le Comité des Fêtes
Place Germain Ollier
Renseignements : 06 85 50 20 90

DIMANCHE 14 MAI - 10H30

MESSE D'ANNIVERSAIRE
DES 15 ANS D'ORDINATION
SACERDOTALE

Paroisse des Issambres

DIMANCHE 14 MAI - 14H>18H

ENTREZ DANS LE JEU

Association CFVE-R
Jeux de société pour toute la famille
Salle Suzanne Régis - entrée libre

JEUDI 18 MAI

LE LACHENS MER

Organisé par l'ASCS
Renseignements : 06 86 97 25 35

JEUDI 18 MAI - 9H>18H

BRADERIE DES ISSAMBRES

Place San Peire et promenade
Adrien Beaumont
Renseignements : 06 30 19 29 41

DU 19 AU 20 MAI

TRIATHLON DE PÊCHE

Association Pêcheurs et Plaisanciers
Renseignements : 06 95 43 24 35

SAMEDI 20 MAI

REPRÉSENTATION
THÉÂTRALE DE L'ALCI

Espace Robert Manuel

DIMANCHE 21 MAI - 10H>18H

FÊTE DES POSSIBLES

Saint-Roch
Association Recyclerie
Eco-lieu Var-Est
Renseignements : 06 01 44 76 40

SAMEDI 27 MAI - DÈS 18H30

FESTIVAL TOUT EN ART

EXPO

NICOLAS FONT (SCULPTEUR)

MUSIQUE LIVE

JULIE BLASCO

À 20H30

« JUSTE UN SOIR »

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Espace Robert Manuel



LES 27 ET 28 MAI

**TOURNOI DE POKER
CARITATIF AU BÉNÉFICE
DE L'ASSOCIATION LÉO**

Salle Molière

Association Hold'em Azur 83
Renseignements : 06 84 71 59 72

LUNDI 29 MAI

VIDE GRENIER

Place Germain Ollier

Guy Barthélémy

Renseignements : 06 14 70 24 84

MERCREDI 31 MAI

SPECTACLE DE DANSE

Par Roquebrune Accueil

Espace Robert Manuel

Jun

TOUS LES VENDREDIS

BROCANTE MIXTE

Promenade Beaumont

SAMEDI 3 JUIN - 20H

LA NUIT DES TEMPS

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

Association les Lézards verts
Espace Robert Manuel

MARDI 6 JUIN

JOURNÉE CARITATIVE

Association Roquebrune Amitié
Complexe J. Calandri - la Bouverie
Renseignements : 06 76 72 89 10

DU 7 AU 11 JUIN

**JOURNÉES MONDIALES
DE L'OcéAN**

Salle de la Batterie
Mercredi : 14h-16h30 - Jeudi,
vendredi : 9h-11h et 14h-16h,
samedi et dimanche : 9h-17h

VENDREDI 9 JUIN - 20H

**AUDITION DE FIN
D'ANNÉE DES ÉLÈVES
DE PHILIPPE VALDISERRA**

École des arts
Espace Robert Manuel

SAMEDI 10 JUIN - 18H

**DANCE WITH ME
SPECTACLE DE DANSE**

Espace R. Manuel - Entrée libre
« Le braquage chorégraphié »

SAMEDI 10 JUIN - 9H

**NETTOYAGE
DES FONDS MARINS**

Salle de la Batterie

DIMANCHE 11 JUIN - 10H>18H

FÊTE DU NAUTISME

Lac de l'Aréna, plage de la
Gaillarde et Port des Issambres

JEUDI 15 JUIN

**RALLYE TOURISTIQUE
EN 2CV CITROËN**

Place Perrin
Exposition dans la matinée

**SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18
FESTIVAL DE BD HISTORIQUE**

Place des Félibres (détails p29)

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Compagnie théâtrale
de l'Œillet Vert
Salle Molière

SAMEDI 17 JUIN - 20H30

**GALA DE FIN D'ANNÉE
ENFANTS ET ADOS**

DIMANCHE 18 JUIN - 20H30

**GALA DE FIN D'ANNÉE
ADULTES**

Renseignements : 06 61 25 96 64

DIMANCHE 18 JUIN - 7H>18H

CONCENTRATION CYCLISME

Association ASCR
Chapelle Saint-Roch

DIMANCHE 18 JUIN - 17H

**SPECTACLE DE DANSE
CULTURONS NOUS**

Association Extrava'danse
Espace Robert Manuel - 13€
Renseignements : 06 83 06 69 89

MERCREDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

La Bouverie - Village - les Issambres

VENDREDI 23 JUIN - 17H

REMISE DES TROPHÉES

Association Car Basket
Salle Molière

24 ET 25 JUIN

SPECTACLE DE DANSE

Association Entrechats
Espace Robert Manuel

SAMEDI 24 JUIN - 18H

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Place Perrin

FEU DE LA SAINT-JEAN ET BAL - 22H

Place Germain Ollier



DIMANCHE 25 JUIN

BÉNÉDICTION DES ANIMAUX

Chapelle Saint-Pierre

DIMANCHE 25 JUIN - 10H>19H

FÊTE AGRICOLE

Association des Agriculteurs
Place Perrin

MARDI 27 JUIN - 19H

BAL DU COLLÈGE

Association du Foyer des
Élèves du Collège
Salle Molière

SAMEDI 1^{ER} JUILLET - 18H

MESSE DE SAINT-PIERRE

PROCESSION AU FLAMBEAU
AVEC LA STATUE DE SAINT-PIERRE

(de la place San Peire au
Port des Issambres)

BÉNÉDICTION DES BATEAUX

